
Deux points de vue libanais sur les pourparlers avec Israël

Deux figures de proue libanaises, l'une du monde politique, l'autre du monde journalistique, analysent pour *Confluences*, la période délicate que traverse le Liban et donnent leur point de vue sur les pourparlers israélo-arabes. Il s'agit de Farès Boueiz, ministre des Affaires étrangères, député maronite du Kesrouan et gendre du Président Elias Hraoui; et Talal Selmán, patron de l'influent quotidien libanais "As-Safir".

Farès Boueiz:

*"Le concept de paix globale est plus réaliste
que les tentatives de paix séparée"*

En prenant la décision de participer à la conférence de paix de Madrid à l'automne 1991, avant même que la position syrienne à ce sujet ne soit connue, Farès Boueiz s'est, d'emblée, affirmé face au tuteur syrien, redorant ainsi le blason de la diplomatie libanaise. Cette tendance devait se confirmer par les nombreuses initiatives prises par le jeune et bouillant ministre, la dernière en date et la plus spectaculaire ayant été son refus de rencontrer le secrétaire d'Etat James Baker, en tournée au Proche-Orient, durant l'été, hors du territoire libanais, comme l'Administration américaine en avait exprimé le souhait. Baker devait alors faire un détour par la Bekaa afin de rencontrer Boueiz, dans la ville natale du président Hraoui.

Analysant les élections législatives de l'été, Farès Boueiz confirme qu'elles sont «beaucoup plus liées à une conjoncture moyen-orientale qu'interne». «Ce Parlement, précise-t-il, est un Parlement dont la principale tâche est de convoquer un peu ces négociations de paix. Il est une sorte de surveillant, de gardien de la ligne du nouveau gouvernement. C'est parce qu'il y a certains extrémistes dans ce Parlement, qu'il lui est demandé de contrôler de très près l'action du gouvernement et en particulier l'action du ministre des Affaires

étrangères concernant les pourparlers de paix. Ce parlement représente donc une sorte de barrière de protection, de ligne de défense destinée à protéger l'Etat libanais dans la future phase des négociations contre les courants occidentaux qui pourraient amener le Liban à conclure une paix hors du contexte arabe.

— *Où en est le Liban dans le processus de paix? Les négociations libano-israéliennes ne dépendent-elles pas étroitement du résultat des négociations syro-israéliennes?*

Qu'on le veuille ou pas, toutes les négociations sont liées. Ce processus de paix s'est voulu un processus global, c'est sa définition. Son objectif n'est donc pas de se contenter d'un règlement de problèmes à un niveau national. Il s'agit d'une paix arabe avec Israël, en contrepartie de la restauration des droits arabes, une paix qui doit donc être approuvée par tous les Arabes, pas seulement les Arabes limitrophes d'Israël ou en conflit direct avec lui, mais aussi les Arabes du Golfe et du Maghreb. C'est une paix qui est censée intervenir entre la nation arabe en tant que telle et l'Etat d'Israël.

C'est pourquoi, à mon avis, toute progression des pourparlers sur l'un des fronts ne peut qu'avoir un sens tactique, non stratégique. Je ne pense pas qu'il soit de l'intérêt d'Israël de restituer des territoires arabes si elle n'envisage pas une paix globale avec une ouverture des frontières et une normalisation des relations avec tous les pays arabes. Or, il suffit qu'un seul des pays limitrophes s'abstienne pour que tout le processus soit bloqué. Israël, par exemple, ne pourra pas traverser vers l'arrière-pensée arabe sans passer par la Syrie. Il suffit donc que la Syrie se braque pour que le processus soit arrêté.

Le concept de paix globale est donc un concept réaliste, parce qu'en fin de compte, beaucoup de tentatives de paix séparée n'ont abouti qu'à un surcroît de problèmes. La paix de Camp David avec l'Égypte en est une preuve; c'est une paix fictive. Si elle a restitué des territoires, elle n'a pas réussi en revanche à normaliser les relations entre les deux pays (relations économiques, humaines, politiques). Elle n'a donc résolu que l'aspect sécuritaire ou militaire.

— *Pourtant, chaque pays arabe a un contentieux particulier à régler avec Israël, indépendamment des autres Etats arabes. Le Liban, par exemple, a un territoire occupé au Sud, le problème des réfugiés palestiniens et la question de l'eau du Liban que convoiterait Israël.*

C'est vrai, mais ce processus est complexe: bilatéral et multilatéral à la fois, puisqu'il existe des problèmes propres à chaque Etat et des titres globaux qui concernent tout le monde. C'est ce qui explique la participation du Liban à la conférence de paix, bien qu'il soit détenteur de cette fameuse résolution 425 (laquelle préconise le retrait total et inconditionnel des forces israéliennes du Liban Sud) qui aurait pu lui épargner de s'asseoir à la table des négociations. Pourquoi donc

sommes-nous présents à cette conférence ? Eh bien parce que, s'il est vrai que l'application de la 425 libère le territoire libanais au Sud, elle demeure insuffisante. Il y a en effet le problème des réfugiés palestiniens, la question de la paix, la normalisation régionale, etc, dont ne parle pas la 425. Pour le Golan et la Jordanie, c'est pareil. Le contentieux global (paix, normalisation, réfugiés, démilitarisation, eau...) ne peut être réglé que dans le cadre des multilatérales.

— ... *auxquelles le Liban a refusé de participer...*

Certainement, mais pour des raisons tactiques. Le Liban ne refuse pas le principe des multilatérales mais leur timing. Les multilatérales ne peuvent être envisagées, à mon avis, qu'après un progrès significatif enregistré dans les négociations bilatérales. En fin de compte, ce sont les bilatérales qui sont la base de la paix, puisqu'elles concernent la restitution des territoires occupés et impliquent une sorte de normalisation sécuritaire. C'est pour cela que j'avais refusé la participation du Liban aux multilatérales, en avançant trois arguments:

1- envisager les multilatérales avant un progrès substantiel intervenu aux bilatérales équivaut à habiller la paix alors que nous ne sommes pas sûrs que cette paix est là, ou à meubler une maison avant même qu'elle ne soit construite.

2- cela veut dire aussi que nous sommes en train de concéder d'avance un prix à Israël, qui est le premier à profiter des multilatérales, autant sinon plus que les pays arabes, alors qu'Israël n'a même pas encore à ce jour exprimé, de manière explicite, son intention d'évacuer les territoires arabes occupés, et n'a même pas encore exposé son optique concernant le règlement du problème palestinien.

3- comment voulez-vous qu'un négociateur aux multilatérales puisse progresser à la table des négociations, quand il sait que son collègue aux bilatérales piétine?

— *Dans quelle mesure les bilatérales libano-israéliennes peuvent-elles avancer indépendamment des négociations syro-israéliennes? Quelle est la marge de manoeuvre de la délégation libanaise par rapport à la délégation syrienne?*

Jusqu'à présent, un certain progrès a été enregistré. A plusieurs reprises, la délégation israélienne a reconnu qu'Israël n'avait aucune prétention territoriale, pas plus qu'il ne convoite les richesses naturelles (essentiellement hydrauliques) du Liban, et que les forces israéliennes seraient éventuellement prêtes à évacuer le Liban Sud.

Sur le plan des principes, c'est déjà une reconnaissance légale d'une occupation et non point d'une possession. C'est la reconnaissance du droit de propriété du Liban sur ses ressources naturelles et son territoire. Ce que les Israéliens réclament à ce jour, ce sont des garanties de sécurité, de part et d'autre des frontières. A l'heure actuelle cependant, la question de la sécurité ne dépend pas uniquement du Liban. Elle est étroitement liée à la Syrie, à sa présence dans la Bekaa, et au Liban en

général. D'où l'interdépendance des dossiers libanais et syrien. Il y a aussi la donnée intégriste. Les partis intégristes ne sont pas présents seulement sur un front mais partout : en Egypte, en Jordanie, en Syrie de temps en temps... La solution à ce problème relève d'un règlement global. C'est une responsabilité arabe beaucoup plus que libanaise. De là aussi, l'interdépendance entre les négociations libano-israéliennes et la situation régionale.

— *Que se passerait-il s'il y avait une paix directe syro-israélienne? Un nouveau Camp David?*

Je pense que les Syriens sont très conscients du fait que cette paix sera globale ou ne sera pas et qu'il est très difficile à un pays arabe d'assurer, à lui tout seul, une couverture suffisante à une paix avec Israël.

Cette paix intervient en effet après de longues années de mobilisation arabe sur des thèmes extrémistes. Vouloir changer l'opinion publique arabe du jour au lendemain est une chose qui exige une certaine coordination, un front uni, entre les régimes arabes. Même la Syrie, qui possède une profondeur historique (Damas fut, après tout, la capitale des Omeyyades), morale, psychologique arabes, ne peut assumer, à elle seule, les termes de cette paix. Même si les Syriens ont eu à cœur, jusqu'à présent, de régler leur propre contentieux (celui du Golan), ils doivent réaliser qu'ils ne sont pas en mesure de régler leur problème seul, tant que le problème palestinien reste posé.

Le Liban, qui peut s'armer d'une résolution (la 425) claire et précise, pour régler avec Israël une partie de son contentieux, réalise qu'il a intérêt à voir s'instituer une paix globale, et ce, pour deux raisons :

1- la crainte de voir Israël refuser d'appliquer la 425 en l'absence d'une paix effective ;

2- la crainte de voir Israël réclamer (comme elle l'a fait pour l'accord du 17 mai) à la fin de toute négociation, une sorte de garantie de sécurité de la part de la Syrie, ce qui sort donc du cadre étroit de la 425.

— *La victoire de Bill Clinton aux élections américaines aurait-elle une influence négative sur le processus de paix ?*

Je pense que les dés sont déjà jetés en ce qui concerne cette paix moyen-orientale. Le processus de paix actuel n'est pas un processus improvisé. Il a été travaillé, préparé, cuisiné depuis de longues années, et plus particulièrement depuis deux ans. Le jour où nous avons été à la conférence de paix à Madrid, nous ne l'avons pas fait spontanément. Cela s'est passé après de fréquentes visites de Messieurs Bush et Baker au Moyen-Orient. Ces négociations indirectes, et parfois même directes, ont permis de dégager des principes généraux, les lignes directrices de la conférence de paix. Chacun des pays arabes concernés a obtenu, dans des "lettres d'assurances" américaines, le minimum de garanties quant aux résultats de cette conférence. Le Liban, par exemple, a obtenu très clairement une reconnaissance de ses droits à l'évacuation des troupes israéliennes de la totalité de son territoire, sur la base de la résolution

425.

Je pense donc qu'aucune Administration américaine ne peut changer les objectifs de cette paix.

Ce qui pourrait changer entre l'Administration Bush et l'Administration Clinton, c'est le degré de dynamisme, de vitesse, dans ce processus.

Si l'Administration Bush revient, ce processus se poursuivra très naturellement, sans perte de temps; alors qu'en cas de victoire de l'Administration Clinton, il y aura une certaine période de flottement, le temps que la nouvelle Administration se mette en place et prenne connaissance des dossiers.

Talal Selman: *"Le Liban tire sa force de la fermeté syrienne"*

Talal Selman reconnaît que, depuis le 13 octobre 1990 (date de l'éviction du général Aoun), un changement qualitatif a été introduit dans le processus de Taëf¹. A partir du 13 octobre, ce n'était plus le Taëf saoudien qui s'appliquait, mais une mouture plutôt libano-syrienne. La nouvelle formule a rogné le rôle des partenaires arabes au profit de la Syrie au Liban. Seule la fêrûle américaine sur Taëf est restée. Il en est résulté un consensus syro-américain concernant le Liban. Ce consensus est le pilier de "Taëf deuxième version" et il marque de son empreinte la deuxième république libanaise. C'est ainsi que les élections 1992 visent à "consacrer l'influence syrienne dans les institutions constitutionnelles de la deuxième république et à garantir son droit de regard dans la naissance éventuelle de la troisième république". "L'opposition, qui a boycotté les élections, a contribué à affaiblir la crédibilité de la nouvelle assemblée", ajoute Selman. "En participant aux élections, elle aurait pu influencer dans le sens d'un rééquilibrage parlementaire et peut-être, corriger toute déviation dans les relations libano-syriennes".

Parlant des négociations libano-israéliennes et de la marge de manoeuvre de la délégation libanaise par rapport à la délégation syrienne, Talal Selman estime que, "même s'il n'y avait pas de relations privilégiées entre le Liban et la Syrie, il aurait été nécessaire de coordonner les deux positions, libanaise et syrienne. Les Arabes, à l'heure actuelle, sont en position de faiblesse ; de tous les négociateurs arabes, la Syrie est la partie la plus forte. Elle est peut-être même le seul négociateur arabe, puisque les Palestiniens ont malheureusement été empêchés, par de multiples circonstances, d'être ce qu'ils auraient dû être ou ce que l'on attendait d'eux qu'ils soient."

"Les Israéliens ont réussi à fractionner, à noyauter le conflit israélo-arabe en une multitude de mini conflits: israélo-libanais, israélo-

palestinien, israélo-syrien... C'était la condition posée pour l'ouverture des négociations, et ce fut la première brèche ouverte dans les rangs arabes. La conférence de Madrid est un fruit de Camp David.

Le Liban est, de tous les pays arabes, le maillon le plus faible face à Israël. Il a besoin d'un réel parrainage, régional et international pour pouvoir récupérer ce que Israël lui a pris. D'autant que le Liban a déjà connu une expérience amère, qui s'est répercuté longuement sur la vie politique du pays, lorsqu'il a tenté d'aboutir à un accord séparé avec Israël. Ce fut une tentative impossible: elle a suscité des guerres civiles sur le plan intérieur, sans oublier qu'Israël lui-même a refusé de signer cet accord avec le Liban à moins d'un contreseing syrien (que signifie en effet le refus israélien de se retirer du Liban s'il n'y a pas un retrait syrien, sinon anticipé, du moins simultané, avec les troupes israéliennes ?) Donc puisque même Israël refuse de signer un accord avec le Liban, si la signature syrienne n'est pas apposée au bas du document, à plus forte raison la coordination libano-syrienne s'impose."

— *Ceci veut donc dire que les résultats des négociations libano-israéliennes sont liées aux résultats de négociations syro-israéliennes ?*

Bien entendu.

— *Bien que le Liban ait des problèmes avec Israël, que la Syrie ne partage pas comme l'occupation du sud, les eaux du Litani, l'implantation palestinienne...*

Oui, mais en acceptant de participer aux négociations nous avons lié ces questions au reste des négociations arabes. La position du Liban était de dissocier son problème avec Israël — que régit la résolution 425 des Nations Unies — du reste du conflit. Nous aurions souhaité, bien sûr, que cette résolution ait force exécutoire. S'il était vraiment possible de faire appliquer cette résolution, le Liban n'aurait pas eu besoin de participer à ces négociations. Mais un an après l'ouverture des pourparlers de paix, cette exigence appartient au passé. La 425 a été mise au tiroir. Et jusqu'à présent, chacun le sait, il n'y a pas de progrès dans les négociations libano-israéliennes. Il est clair qu'aucun progrès ne peut être enregistré s'il n'y en a pas dans les négociations entre Syriens et Israéliens, indépendamment des déclarations optimistes ou rassurantes des Israéliens. Quant à nos frères palestiniens, lorsqu'ils ont accepté de négocier le problème de l'autonomie, ils ont — de facto — renoncé à exiger le retrait israélien de Cisjordanie et de Gaza tel qu'il est prévu par la résolution 242. Cette question est ainsi reportée à plus tard, dans cinq ans, au terme de la période d'autogouvernement. C'est pourquoi les revendications syriennes de retrait israélien se limitent au

Sud-Liban et au Golan. Dans ces conditions, tout règlement global implique d'abord le retrait d'Israël de ces deux régions, étant entendu — pour la Syrie — qu'un retrait israélien du Golan doit nécessairement être suivi d'un retrait du Liban sud.

— *Pourtant ce point ne figure pas dans le dossier syrien...*

C'est une position connue et reconnue. Je l'ai personnellement entendu de la bouche des Syriens et dans mes contacts avec des membres de la délégation libanaise.

Dans le mémorandum syrien présenté à Israël (le seul mémorandum écrit présenté par la délégation syrienne), il y a un paragraphe principal relatif aux thèmes à traiter lors des négociations bilatérales. Cela est lié à une introduction essentielle et à une conclusion, lesquelles préconisent que la solution doit rentrer dans le cadre d'un règlement global, qui doit prendre en considération tous les territoires arabes occupés, dont le sud Liban. Le Liban tire sa force de la fermeté syrienne et vice versa. Deux parties lésées qui unifient leur position face à l'ennemi commun, c'est logique, et cela ne porte nullement atteinte à la souveraineté libanaise.

— *Ces négociations vont-elles durer et ont-elles progressé jusque là?*

Je n'ai pas d'informations précises. D'après tous les négociateurs que nous rencontrons, Libano-syriens, Palestiniens, personne ne prévoit des résultats concrets rapides et personne ne peut dire s'il y a eu de progrès tangibles à ce jour.

Seul le dossier palestinien semble avancer un peu, en raison de l'ampleur des concessions palestiniennes et non parce que ces négociations sont un succès. Chaque fois que les Israéliens durcissent leur position, les Palestiniens reculent et renoncent davantage à leurs droits. Je ne crois pas qu'on puisse appeler cela "progrès". En ce qui concerne les pourparlers avec la Syrie, il n'y a pas encore de progrès à proprement parler. Seul le climat des négociations s'est amélioré; les points de divergence et de convergence comme les exigences des deux parties sont plus clairs. Ils ont été formulés. Il est probable aussi que le changement opéré à la tête de la délégation israélienne négociant avec Damas a contribué à détendre l'atmosphère. L'ancien chef de la délégation était arrogant, intransigeant; le nouveau utilise d'autres termes, d'autres expressions, mais la position est la même ou peu en faut.

— *Un autre Camp David, un paix isolée syro-israélienne est-elle possible ?*

Impossible; une simple analyse de la nature même du régime syrien, de ses relations avec les Palestiniens, des sentiments du peuple syrien

suffit pour comprendre qu'une telle hypothèse est exclue.

— *Pourtant, Yasser Arafat en a parlé...*

Malheureusement, je crois que ceci fait partie des manoeuvres palestiniennes destinées à faire oublier les multiples concessions de la délégation palestinienne. Bien sûr, la tactique israélienne reste de briser la solidarité arabe en fractionnant les conflits et, par conséquent, la nature de la paix. Il tente d'obtenir le maximum de chaque partie arabe, et ensuite il affronte les autres parties arabes avec ce qu'il a déjà obtenu. Mais cela est irréaliste. D'autant que pour la Syrie, la solution clé est le retrait israélien et l'application de la résolution 242. Les Israéliens tentent de détourner le débat en créant une nouvelle problématique, celle d'une rencontre au sommet Assad-Rabin, ce qui est impensable.

Jusqu'à présent, Israël n'a pas encore défini sa conception de la résolution 242. Or, cette résolution est la référence principale des négociations en cours. Il manque donc toujours un texte de base pour l'interprétation commune de cette résolution qui est la clé de voûte de ces négociations

— *Quelles seront les incidences des élections américaines sur le processus de paix?*

Je ne crois pas qu'un Etat puissant comme les États-Unis puisse se permettre d'opérer des virages à cent-quatre-vingts degrés en matière de politique extérieure si l'Administration change. Je crois que les pourparlers sont appelés à se poursuivre indépendamment du président élu.

Mais il est vrai que l'Administration républicaine est plus engagée dans le processus de paix. Une victoire de Bush faciliterait et encouragerait les progrès sans perte de temps, sans attendre que la nouvelle Administration étudie les dossiers (il faut six mois en moyenne), tandis que l'avènement d'une Administration démocrate retarderait le processus sans pour autant l'arrêter.

De surcroît, je ne crois pas que les Démocrates jouiraient de la même crédibilité auprès des parties arabes parce que les positions de Bill Clinton sont ouvertement pro-israéliennes. Ce qui ne peut que raviver l'intransigeance d'Israël dans les négociations, du moins jusqu'à ce que Israël soit fixé sur la politique proche-orientale de l'Administration démocrate. Cela compliquerait davantage les pourparlers de paix.

— *Comment le problème de l'implantation palestinienne au Liban est-il lié au processus de paix?*

Les Arabes sont en position de faiblesse et les Palestiniens en état de vaincus: la conséquence est que tout Palestinien se trouvant hors de Palestine va se trouver dans une situation incertaine. L'acceptation d'une autonomie va définitivement laisser là où ils se trouvent les Palestiniens de l'extérieur puisque l'autonomie concerne uniquement les Palestiniens de l'intérieur. De plus, avec ceux-là, Israël continue de tergiverser et refuse d'admettre que la terre et les hommes sont indissociables. Il veut séparer la souveraineté sur la terre de la gestion administrative. La première devrait lui revenir exclusivement tandis que la seconde pourrait être confiée — sous son contrôle — aux Palestiniens...

Face à cette perspective, l'on est en droit de se demander quel sera le sort réservé aux Palestiniens dans les pays arabes (Liban, Syrie, Jordanie, Egypte, les quelques Etats du Golfe où il en reste, sans compter la diaspora ailleurs: Canada, Australie). L'horizon semble bouché. Les Arabes devront probablement se résigner, en sus des nombreuses concessions qui vont leur être arrachées, à accepter cet état de fait palestinien... Sous quelle formule ? Quel drapeau ?...

La crainte d'une solution aboutissant à pérenniser l'implantation palestinienne se fait de plus en plus précise, aussi bien chez les Libanais que chez les Palestiniens. Cette éventualité est rejetée d'abord par les Palestiniens; car si pour les Libanais, elle ne représente qu'un problème de plus, (l'assimilation d'une nouvelle communauté dans leur tissu social), pour les Palestiniens, elle signifie la rupture totale et définitive avec leur patrie, et le renoncement aux droits les plus élémentaires.

En Syrie, ils ont certains droits comme le droit au travail ou celui d'avoir un passeport mais pas les droits fondamentaux comme le droit de vote. Au Liban, ils n'ont rien de tout cela.

Les architectes de la paix régionale ont certainement des solutions, qu'ils ont dû avancer dans les coulisses des négociations, mais rien n'est encore clair.

Entretiens conduits à Beyrouth par

Carole Dagher

Notes:

- 1 Les accords interlibanais de Taëf approuvés en septembre 1989 en Arabie Saoudite par les députés libanais, mettant fin à la guerre avec la Syrie ont été rejetés par le général Aoun.